

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2023
COMMUNE DE MOLINCHART

La réunion a débuté le 5 juin 2023 à 18h30 sous la présidence du Maire, Monsieur CARLIER Rémi,

Membres présents :

Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc
Monsieur CARLIER Rémi
Madame CHENU Véronique
Madame COMPAIN Sophie
Monsieur HEMMER Cédric
Monsieur JARZYNSKI François
Monsieur LEGRAND Denis
Madame PAWLICKI Cathy
Monsieur PERIN René
Monsieur QUESTROY Denis

Membres absents représentés :

-

Membres absents :

Madame CARBONNEAUX Barbara

Secrétaire de séance : Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

13DELIB_2023 - Transfère de la compétence "Financement du contingent du SDIS".
- Questions diverses

13DELIB_2023 - Transfère de la compétence "Financement du contingent du SDIS".

9 voix pour

1 non-participant

Questions diverses

- Travaux Rue Saint Martin : première facture de reçu concernant le terrassement et la voirie avec une augmentation de l'indice, total facturé : 36 585.66 €
Quelques problèmes ont été signalé lors des travaux concernant des maisons de cette rue concernant la conception de la voirie comme de potentiel inondation de garage et un accès difficile pour les voiture au logement, c'est pour cela qu'une solution de métrage plus bas a été proposé et un ajout de grille d'égout pour une meilleur évacuation, c'est prolongement avec enrobage béton n'étant pas été prévu, un avenant au marché a dû être nécessaire pour un coût d'environ 4 à 5 000 €.
La fin des travaux sont prévus pour début juillet.

- Une convention avec la SPA a été renouvelée pour la prise en charge des animaux errant dans la commune pour une durée de 3 ans.
- La prévision du Conseil Municipal pour la rentrée est prévue pour le 4 septembre.
- L'ARS a transmis les résultats du nouveau contrôle de l'eau potable de la commune qui est conforme.
- Une demande d'installation de miroir sur la voirie a été déposée en mairie concernant le 26 Rue Catignet.
- Les prévisions de travaux concernant la signalisation de la zone 30/km, du passage piétons, des places de stationnement ainsi que du chemin de la Hotte
- Les élections sénatoriales ne concerne pas le département de l'Aisne, il a lieu pour les département 66 à 78.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h30.

Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc
Secrétaire de séance

Monsieur CARLIER Rémi,
Maire

